



# École Notre-Dame-du-Portage

Septembre 2024

École Notre-Dame-du-Portage

*Bonjour chers parents,*

*Une nouvelle année scolaire débute et, comme à l'habitude, nous sommes très fébriles! Nous avons travaillé fort pour que tout soit prêt et que nos élèves se sentent bien en ce début d'année.*

*Nous serons cette année à mettre en place notre nouveau projet éducatif, projet qui a été travaillé l'an passé. Il est d'ailleurs déposé sur le site internet de l'école. Vous y verrez que l'école a priorisé deux orientations, soit « Assurer la réussite des élèves » et « S'assurer du bien-être des élèves ». Différentes actions concertées seront déployées à partir de cette année afin d'atteindre les objectifs fixés en lien avec ces orientations.*

*Le projet éducatif est au cœur de notre travail quotidien et il a été travaillé de concert avec les membres du conseil d'établissement. Si, comme nous, vous souhaitez vous engager activement au niveau de la vie scolaire de votre enfant, je vous encourage à vous impliquer au conseil d'établissement. Les membres sont nommés lors de l'assemblée générale des parents qui aura lieu le lundi 23 septembre prochain. Je vous invite donc à assister en grand nombre à cette rencontre. C'est toujours un plaisir pour moi de vous rencontrer.*

*Je termine en vous souhaitant une belle année scolaire, chers parents, car vous aussi vous êtes un membre actif de la réussite scolaire de votre enfant.*

Geneviève Veilleux, directrice



## Équipe 2024-2025

Directrice	Geneviève Veilleux	Secrétaire d'école	Mélanie Landry
Maternelle 4 ans	Geneviève Bélanger	Maternelle 5 ans	Dave Vaillancourt
1 <sup>re</sup> année	Mélissa Pelletier	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> année	Dina Massari-Coupal
3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> année	Marie-Caroline Coudé	5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année	Caroline Laplante
Aide pédagogique/ Allègement	Anne Coosemans (primaire) Marie-Ève Garon (préscolaire)	Orthopédagogue	Justine Pelletier
Anglais	Jason English	Éducation physique	Cathy Dubé
Musique	Caroline Lévesque (Sophie De Courval)	Service de garde	Annie Morneau et Roxane Lepage Denise Bouchard Stéphanie Lévesque
TES	Roxane Pelletier Marie-Claude Durette		

### Rencontres de parents :

1 <sup>re</sup> année : Mélissa Pelletier	10 sept.	18h30
2 <sup>e</sup> année : Dina Massari-Coupal	10 sept.	19h30
3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> année : Marie-Caroline Coudé	11 sept.	18h30
5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année : Caroline Laplante	11 sept.	19h15





Mot de Mme Audrey  
Conseillère en rééducation



Après des vacances bien méritées, l'enthousiasme des élèves face à cette rentrée scolaire 2024-25 se fait bien sentir!

Étant tout aussi enthousiaste à l'idée de travailler au sein de cette belle école, je profite du premier info-parent pour vous présenter brièvement mon rôle à l'intérieur de celle-ci.

Ainsi, mon travail consiste à :

- Accompagner certains élèves afin de les outiller face à une difficulté personnelle;
- Animer des activités en classe sur divers thèmes;
- Soutenir les parents qui ont des inquiétudes ou des questionnements sur le fonctionnement ou l'épanouissement personnel et social de leur enfant à l'école;
- Participer à l'élaboration, la mise en place et l'évaluation du plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence;
- Soutenir l'équipe-école lorsque les enfants vivent des difficultés sociales, personnelles, ou comportementales en proposant, entre autres, des pistes de solution;

Je profite également de l'occasion pour vous rappeler l'importance de votre implication auprès de votre enfant ainsi qu'auprès de l'école pour maximiser la réussite de votre enfant. Soyez intéressés à ses journées d'école et à ses travaux scolaires. Si vous avez des inquiétudes concernant son cheminement scolaire, n'hésitez pas à communiquer avec son enseignante. Au besoin, il me fera aussi plaisir de discuter avec vous pour réfléchir à des pistes de solution.

Bon début d'année scolaire à tous les élèves ainsi qu'à tous les parents! 😊

Audrey Caron

Conseillère en rééducation



## Mot de l'infirmière



Bonjour chères familles,

Il me fait plaisir d'entreprendre ma 2<sup>e</sup> année avec vous en tant qu'infirmière scolaire!

Ma priorité est la santé de vos jeunes. Si votre enfant présente des particularités de santé nécessitant des soins à l'école, nous collaborerons ensemble. Tous les soins seront évalués avec vous, donc ne soyez pas surpris si je vous appelle pour en discuter. Il importe de ne pas oublier que vous êtes les premiers intervenants en tant que parents si votre enfant nécessite des soins ou de la médication à l'école.

Pour la médication, un petit rappel de sécurité. Les enfants ne doivent pas avoir de médication dans leur boîte à lunch ou leur sac à dos. Discutez-en avec la secrétaire, l'enseignant.e ou la responsable du service de garde afin de planifier la prise de médication à l'école.

Pour les collations, privilégiez les fruits, les légumes et les produits laitiers. Pour la sécurité des enfants allergiques, il est important que les enfants ne partagent pas d'aliments entre eux.

Poux! Poux! Poux! Encore?! Il faut surveiller la tête de vos enfants tout au long de l'année. Ces petits parasites ne demeurent pas seulement une préoccupation au début de l'année scolaire, mais pour toute l'année calendrier.

Faites-le rappel à vos enfants sur les précautions de base! Ceci vous évitera probablement bien des préoccupations. Le lavage des mains est notre principal allié pour combattre la transmission des maladies. Encouragez vos jeunes à tousser et éternuer dans leur coude!

Durant l'année, divers ateliers de promotion et prévention des saines habitudes de vie seront présentés aux élèves. Restez à l'affut des lettres remises à vos enfants et ne vous gênez surtout pas pour faire un retour sur les sujets abordés. Votre soutien est primordial pour appliquer les bonnes pratiques proposées.

Pour tout questionnement, vous pouvez me rejoindre par courriel ou au CLSC de Rivière-du-Loup au 418-867-2642 poste 67280.

Bonne rentrée scolaire!

Marilyne Tardif, infirmière clinicienne en santé scolaire

[marilyne.tardif.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:marilyne.tardif.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca)

# Leçons et devoirs

Extrait du livre *L'enfant stressé* de Caroline Quarré



Chapitre 20 : Une période de devoirs et leçons sans crise ni larmes

Voici des stratégies pour faciliter la période de devoirs et leçons à la maison :

1. Répartir les devoirs et leçons tout au long de la semaine
2. Gérer le niveau d'énergie  
Une petite collation, un peu d'exercice avant la période de devoir est privilégié.
3. Travailler dans un environnement approprié  
 limiter les distracteurs : éteindre la télé, radio, tablette, ... , endroit isolé et épuré, bonne luminosité, bureau de travail plutôt que le lit.
4. Prendre des pauses  
La période de devoirs et de leçons ne devrait pas dépasser 30 minutes qui peuvent être séparées comme ceci :  
10 minutes de travail / pause / 10 minutes de travail / pause / 10 minutes de travail
5. Varier les positions  
L'enfant peut être parfois debout pour épeler les mots d'ortho ou les écrire sur un tableau effaçable, ...
6. Récompenser les efforts de l'enfant
7. Se permettre de fermer les livres

À éviter :

1. Demander à l'enfant de « bien faire ça » avant même de commencer
2. Demander à l'enfant de faire « un dernier petit effort »

Dernier conseil : lorsque vous rencontrez des difficultés durant la période de devoirs et de leçons, n'hésitez surtout pas à en parler avec son enseignant/enseignante.

## Assurance

Le centre de services scolaire possède une police d'assurance couvrant seulement les accidents dont elle est responsable. Pour que l'assureur du centre de services scolaire indemnise un élève ou un parent à la suite d'une blessure, il faudra démontrer la faute d'un employé du centre de services scolaire ou la défectuosité d'un immeuble ou d'un équipement. En conséquence, la majorité des accidents survenant à nos élèves ne sont pas couverts par cette police.

Aussi, le centre de services scolaire suggère aux parents qui désirent être couverts de contracter une assurance qui offrira une protection en cas d'accident. Ces protections sont habituellement disponibles auprès de votre assureur ou auprès de votre institution financière pour des frais annuels minimes.

### Recours

En cas de réclamation suite à la faute d'un employé du centre de services scolaire ou la défectuosité d'un immeuble ou d'un équipement, le plaignant peut s'adresser au centre de services. Cette information se retrouve sur le site Web du CSS aux [Assurances - Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca/assurances-centre-de-services-scolaire-de-kamouraska-riviere-du-loup)



SEPTEMBRE